



Commune de Prez
Conseil communal

Message du Conseil communal à l'attention du Conseil général du 10 décembre 2024

Investissement : Remplacement des automates obsolètes et optimisation du chauffage/ventilation du complexe de Noréaz

Depuis deux ans, plusieurs avaries sont survenues sur le système de ventilation du complexe de Noréaz. Lors d'une intervention de réparation, le technicien présent sur place a attiré notre attention sur deux problèmes de fonctionnement critiques.

Tout d'abord, les automates de régulation du chauffage et de la ventilation du complexe de Noréaz sont obsolètes. Cela signifie que les pièces de remplacement ne sont plus fabriquées par le fabricant Siemens, et qu'en cas de panne aucune réparation n'est garantie si les stocks existants sont vides chez notre prestataire. Un investissement d'urgence similaire à celui-ci devra être effectué afin de rétablir le chauffage du complexe et de la salle de gym, entraînant probablement des surcoûts.

Le second problème est d'ordre structurel. Selon nos informations, la salle de Noréaz a toujours été chauffée par son système de ventilation, bien que la salle soit équipée d'un système de chauffage au sol. Cela entraîne d'importantes variations de température pour les utilisateurs, ainsi que des courants d'air froids désagréables. L'existence même de ce chauffage au sol a été une surprise pour nous. Il est probable qu'il n'ait jamais été en fonction et que sa présence ait été oubliée au fil des années, en lien avec les changements de responsables. L'investissement proposé inclut donc la remise en service de ce chauffage au sol et les plusieurs adaptations techniques nécessaires pour garantir une meilleure régulation de la température et de la ventilation. Cela permettra non seulement d'améliorer les conditions dans la salle, mais aussi de permettre une utilisation normale du système de ventilation, réduisant ainsi son usure.

Au vu des montants de la première offre reçue, d'autres offres concurrentielles vont être demandées afin de trouver la meilleure solution pour normaliser la situation.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter un crédit d'investissement de CHF 92'000.-- HT pour le remplacement des automates obsolètes et l'optimisation du chauffage/ventilation du complexe de Noréaz.

Montants HT	Taux amortissement %	Amortissement net annuel	Intérêts annuels théoriques à 1.5%	Coût total annuel
CHF 92'000	3%	CHF 2'760	CHF 1'380	CHF 4'140

Cet investissement prévu pour 2025 sera financé par un emprunt bancaire.

Prez-vers-Noréaz, le 18 novembre 2024

Le Conseil communal